

DEC 33/2015

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2015-2016

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 4 novembre 2015

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 4 novembre 2015

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Proposition de virement de crédits n° DEC 33/2015 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2015

E 10669



Conseil de
l'Union européenne

**Bruxelles, le 23 octobre 2015
(OR. en)**

13316/15

FIN 710

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Madame Kristalina GEORGIEVA, vice-présidente de la Commission européenne
Date de réception:	23 octobre 2015
Destinataire:	Monsieur Pierre GRAMEGNA, président du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 33/2015 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2015

Les délégations trouveront ci-joint le document de la Commission DEC 33/2015.

p.j.: DEC 33/2015



COMMISSION EUROPÉENNE

BRUXELLES, LE 22/10/2015

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2015
SECTION III - COMMISSION TITRE: 19

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 33/2015

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 1904 Missions d'observation électorale

ARTICLE - 19 04 01 Améliorer la fiabilité des processus électoraux, au moyen notamment de missions d'observation électorale	CE	-10 000 000,00
--	----	----------------

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 1902 Instrument contribuant à la stabilité et à la paix -- réaction aux crises,
prévention des conflits, consolidation de la paix et préparation aux crises

ARTICLE - 19 02 01 Réponse aux situations de crise et de crise émergente	CE	10 000 000,00
--	----	---------------

I. PRÉLÈVEMENT

I.1

a) Intitulé de la ligne

19 04 01 - Améliorer la fiabilité des processus électoraux, au moyen notamment de missions d'observation électorale

b) Données chiffrées à la date du 08/10/2015

	CE
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	41 267 086,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	0,00
2 Virements	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	41 267 086,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	31 139 826,50
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	10 127 259,50
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	127 259,50
7 Prélèvement proposé	10 000 000,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	24,23 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 08/10/2015	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du virement

En raison de l'évolution des priorités politiques et du caractère foncièrement instable du climat politique, qui rend les calendriers électoraux des pays partenaires hautement imprévisibles, le nombre des missions d'observation électorale à financer en 2015 a diminué par rapport à la planification initiale. Les missions qui étaient prévues mais qui n'ont finalement pas eu lieu concernaient notamment les Philippines (Mindanao), la Palestine, la Libye et l'Afghanistan. Par ailleurs, deux missions, l'une en Côte d'Ivoire et l'autre au Guatemala, qui étaient initialement des missions d'observation à part entière, ont été ramenées au rang de missions d'experts de moindre envergure, ce qui a entraîné une forte diminution de leurs budgets.

En conséquence, un montant de 10 millions d'EUR en crédits d'engagement peut être redéployé en faveur de l'instrument contribuant à la stabilité et à la paix.

II. RENFORCEMENT

II.1

a) Intitulé de la ligne

19 02 01 - Réponse aux situations de crise et de crise émergente

b) Données chiffrées à la date du 08/10/2015

	CE
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	222 566 000,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	0,00
2 Virements	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	222 566 000,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	163 400 000,00
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	59 166 000,00
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	69 166 000,00
7 Renforcement proposé	10 000 000,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	4,49 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 08/10/2015	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du virement

Les crédits restant disponibles ne suffisent pas pour couvrir les mesures à financer jusqu'à la fin de l'année.

Le nombre des crises, ainsi que leur intensité, et le nombre de personnes touchées ont considérablement augmenté en 2015, de même que les demandes d'intervention au titre de l'instrument.

De nouvelles propositions, pour un montant de 47 millions d'EUR, sont en cours d'élaboration, mais elles ne peuvent être intégralement financées avec les ressources disponibles. Certaines activités, dont le démarrage en temps utile est menacé, comportent des actions en matière de migration et de lutte contre le terrorisme, visant notamment la Libye (soutien au retour volontaire des migrants ou migrants bloqués d'Afrique subsaharienne), la Tunisie (aide à la gestion des frontières et réponse à la menace du terrorisme et de l'extrémisme violent), les Balkans occidentaux (activités liées à la migration), le Tchad et le Nigeria (renforcer la riposte face à Boko Haram).

Par ailleurs, l'instrument contribuant à la stabilité et à la paix a besoin d'une marge minimale pour remplir sa mission principale jusqu'à la fin de l'année, c'est-à-dire intervenir en cas de nouvelles situations de crise imprévues ou en présence de fenêtres d'opportunité contribuant au règlement des conflits.

Par conséquent, il est demandé un renforcement de 10 millions d'EUR en crédits d'engagement.